

©G. Mouly

## Bureau syndical

Mercredi 2 juillet 2025 Salle des fêtes – PENSOL - 18h

### **DOCUMENT DE SEANCE**





#### **ORDRE DU JOUR**

#### Bureau syndical 2 juillet 2025, 18h PENSOL

#### 1 GOUVERNANCE

1.1 Election d'un.e Vice-président.e chargé.e de la Commission Tourisme durable-Communication p 4



#### Élection d'un.e Vice-président.e du Parc délégué.e au Tourisme durable et à la Communication

Rapporteur : La Présidente

L'article 1.2.2.4.1 des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin précise que :

« Le Bureau exécutif est composé de membres issus du Bureau syndical :

- Président(e) du Syndicat Mixte et 1 er(e) vice-président(e) du Syndicat Mixte ;
- 8 vice-président(e)s maximum dont le/la Président(e) de la commission GEMAPI.

Hormis le président de la commission GEMAPI, qui est de droit Vice-président, et hormis le 1<sup>er</sup> Vice-président qui est élu dans les mêmes conditions que le Président, les autres Vice-président(e)s représentant l'ensemble des Collèges sont élus par le Bureau syndical au scrutin uninominal à deux tours. Chaque Vice-président préside une commission thématique.

Le Bureau exécutif a pour fonction d'accompagner et de conseiller la présidence pour toutes questions relatives à la gouvernance du Parc.

Le bureau exécutif en place a été installé lors du Bureau syndical du 11 mai 2023 à Champsac (délibération n° 48-2023) et sa composition a été modifiée par vote du Bureau syndical le 5 novembre 2024 à Champniers-Reilhac de la manière suivante :

- **Pascal MÉCHINEAU**, 1<sup>er</sup> vice-président, délégué à la révision de la Charte, Gouvernance, Finances et Ressources humaines et Président du Conseil d'orientations et de développement
- **Philippe FRANÇOIS**, Président de la Commission GEMAPI, vice-président délégué aux Milieux aquatiques
- Pascal BOURDEAU, vice-président délégué à la Biodiversité
- **Sébastien FISSOT**, vice-président délégué à la Forêt, Agriculture, Circuits courts
- Julien MARIÉ, vice-président délégué au Tourisme durable et Communication
- Lucien COINDEAU, vice-président délégué à la Culture, Education au territoire, Implication
- Jean LE GOFF, vice-président délégué à l'Urbanisme, Patrimoine, Paysages
- Colette LANGLADE, vice-présidente déléguée à la Transition écologique et adaptation au changement climatique

Les Vice-présidents président les Commissions liées à leur délégation.

Julien Marié, de par ses activités professionnelles, ne peut plus se rendre disponible pour participer aux travaux du Parc et pour animer la commission Tourisme durable et Communication. La présidente souhaite donc confier la vice-présidence à son adjointe, Francine Bernard, déléguée de la communauté de communes Périgord Nontronnais.

Elle percevra une indemnité votée en Comité syndical le 13 décembre 2022.

Il est proposé d'autre part de désigner un.e adjoint.e, élu.e délégué.e du Bureau syndical qui pourra seconder la Présidente de Commission. Il/elle intégrera le Bureau exécutif élargi amené à se réunir avant chaque Comité syndical pour préparer les projets de délibérations.

Pour ces élus désignés, et seulement sur la base d'un ordre de mission signé préalablement par la Présidente, des frais de déplacement pourront leur être versés.

#### Il vous est proposé :

- D'élire Francine BERNARD Vice-présidente du Parc et Présidente de la Commission Tourisme durable et Communication ;
- De l'autoriser à signer tout document lié à la thématique n'impliquant pas d'engagement financier relevant de cette délégation ;
- De désigner un.e adjoint.e;
- D'autoriser la Présidente à signer tout document en lien avec ces décisions.



# Limousin en 2050!

Face aux bouleversements climatiques en cours, le territoire est amené à évoluer et à s'adapter à de nouvelles réalités économiques, sociales et environnementales. Votre mission? Imaginer le Périgord-Limousin en 2050, sous la forme littéraire de votre choix (nouvelle, poème, lettre...).

Utopie, dystopie, tout est permis!

Informations, réglement et dépôt des textes sur :

www.pnr-perigord-limousin.fr/concours2050













